

Guyancourt, le 7 avril 2020

Chères Guyancourtoises,

Chers Guyancourtois,

Alors que nous entamons une nouvelle semaine de confinement lié à l'épidémie de Covid-19, je tenais à vous informer des actions entreprises durant les derniers jours pour notre ville.

Les contacts établis avec nos partenaires institutionnels m'ont permis de récupérer **4 500 masques de protection sanitaire** auprès de la Région Ile-de-France. Avec les services de la Ville, j'ai entamé la distribution de ces masques **aux professionnels de santé (EHPAD des Saules, Maison de Santé Pluridisciplinaire, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, laboratoire d'analyses...)** ainsi qu'**aux commerçants de notre ville ouverts durant cette période.**

La semaine dernière, nous avons également pu leur distribuer du gel hydroalcoolique que nous avons pu acquérir.

Cette mobilisation nous permet d'**apporter le soutien de la Ville de Guyancourt et de ses habitants à tous ceux qui sont mobilisés en première ligne** face au virus et qui nous permettent de continuer à nous soigner et à effectuer nos achats de première nécessité.

**Afin que chacun puisse participer activement à la solidarité locale**, nous allons également proposer dès aujourd'hui une plateforme **« Soyons solidaires à Guyancourt »** sur laquelle chacun d'entre vous pourra proposer de petits services pour aider ceux qui en auraient besoin: faire des achats pour un voisin, aider des personnes mobilisés, ...

Ces initiatives individuelles, en complément de l'action des services municipaux, nous permettront de lutter contre l'isolement que peut entraîner un confinement aussi long.

Enfin, je tenais à rappeler que **la principale action que chacun d'entre nous doit s'engager à faire est de rester chez soi et respecter les consignes gouvernementales.** Nous constatons encore de nombreuses sorties et regroupements qui ne rentrent pas dans le cadre des dérogations au décret. Or, s'il est contraignant pour tout le monde d'être obligé de rester chez soi, c'est bien la mesure essentielle pour ralentir l'épidémie.

**Par arrêté du Préfet, je rappelle que les parcs, jardins et bois sont interdits à la promenade.** Il est impératif de respecter ces consignes et l'affichage qui est fait aux entrées de ces lieux.

Soyons tous mobilisés. Agissons tous ensemble pour surmonter cette crise sanitaire.



Le Maire,  
Président du C.C.A.S.

**François MORTON**